

En septembre 1889, Fenny d'Huart exposa de nouveau ses derniers tableaux chez Segers.

Il s'agit d'abord des portraits de l'abbé *Thétanat*, écrivain-archéologue, du R. P. *Pététot*, supérieur général de l'Oratoire de France, enfin des parents de Mgr *Koppes*, évêque de Luxembourg (la mère, d'après nature ; le père décédé, d'après une photo).

Un paysage — « page délicieuse d'eau et de verdure » — frappa un critique contemporain parce que le peintre « avait su éviter la mièvrerie en procédant par masses traitées d'une main sûre, alerte ».

Quant au tableau de genre exposé, il fut original par son sujet : « *Deux enfants de chœur* sont en train de déguster et de se disputer un peu le vin resté dans la burette après la messe... sans se douter que M. le curé les observe du fond de la sacristie. » (3)

Profitant de ses vacances passées à Luxembourg, d'Huart monta son chevalet au lieu dit *Gibraltar* (Limpertsberg), et devant le Kirchberg comme fond, il plaça deux servantes du jardinier Treinen, en train de ramasser des pommes de terre (4).

En 1894, au premier Salon organisé par le jeune Cercle Artistique, dans le cadre de l'Exposition du Travail, il fit connaître au public le portrait de sa femme (M^{me} la baronne F. H.) et celui d'une de ses sœurs.

Lorsque, entre 1895 et 1898, il s'agissait de décorer le grand salon d'apparat du palais grand-ducal rénové et agrandi, Fenny d'Huart fut chargé de fournir des copies de tableaux représentant les rois grands-ducs *Guillaume I^{er}* et *Guillaume II* *) et le *prince Henri* (d'après un portrait en possession de la Grande-Duchesse de Saxe-Weimar) (v. fasc. IX, pp. 101, 153, 267) (4bis). Le portrait du Grand-duc *Adolphe* et celui du Grand-duc héréditaire *Guillaume* furent faits d'après nature.

Parlant de la manière bien à d'Huart de traiter le portrait — « faire en sorte que l'habillement ne nuise jamais à la physionomie » — un critique parisien opposa à ce sujet le beau portrait fait de Georges Le Bidois (Salon 1903) au « chromo » que constitue le portrait en pied du Grand-duc *Adolphe* (5).

Un *Christ* à la figure expressive décore la 1^{re} Chambre de la Cour Supérieure de Justice.

A l'hôtel du Ministère des Affaires Etrangères se trouvent deux copies faites par Huart des tableaux de H. F. *van der Meulen* représentant la ville

*) A l'encontre de ce qu'admettait N. Ries (C. L. 1936, pp. 205, 242), le portrait de Guillaume III est une copie du peintre Martens faite d'après un tableau se trouvant à l'ambassade néerlandaise de Paris.